

RAPPORT  
SUR LE PRIX  
ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE

**2023**

SERVICE DE PRÉVENTION  
ET DE GESTION DES  
DÉCHETS MÉNAGERS  
ET ASSIMILÉS

## LES INDICATEURS TECHNIQUES

### PAGE 4

#### TERRITOIRE DESSERVI

Présentation du périmètre  
Organisation globale de la  
collecte et du traitement  
des déchets

### PAGE 6

#### LA COLLECTE DES DÉCHETS

Les équipements disponibles liés  
à la collecte en apport volontaire  
Flux de déchets en apport  
volontaire  
La collecte en porte à porte  
La fréquence de collecte  
Focus sur les déchetteries

### PAGE 12

#### BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE À PORTE

### PAGE 13

#### LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

La valorisation des déchets  
Le taux global de valorisation

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

### PAGE 15

#### COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

### PAGE 16

#### MONTANT DES DÉPENSES LIÉES AUX CONVENTIONS D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES FINANCEMENT DU SERVICE

# INTRODUCTION

D'après les articles D 2224-1, D 2224-2 et D 2224-3 du CGCT, modifiés par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les collectivités territoriales en charge du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ont l'obligation de présenter un rapport sur le prix et la qualité dudit service.

## **Ce rapport annuel a pour objet :**

- De faire un état des lieux de l'organisation du SPPGD, en énumérant de manière exhaustive les dispositifs mis en place pour la pré-collecte, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- De porter à la connaissance des usagers les principales informations sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service.

Le présent rapport dresse un bilan du fonctionnement du service déchets de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

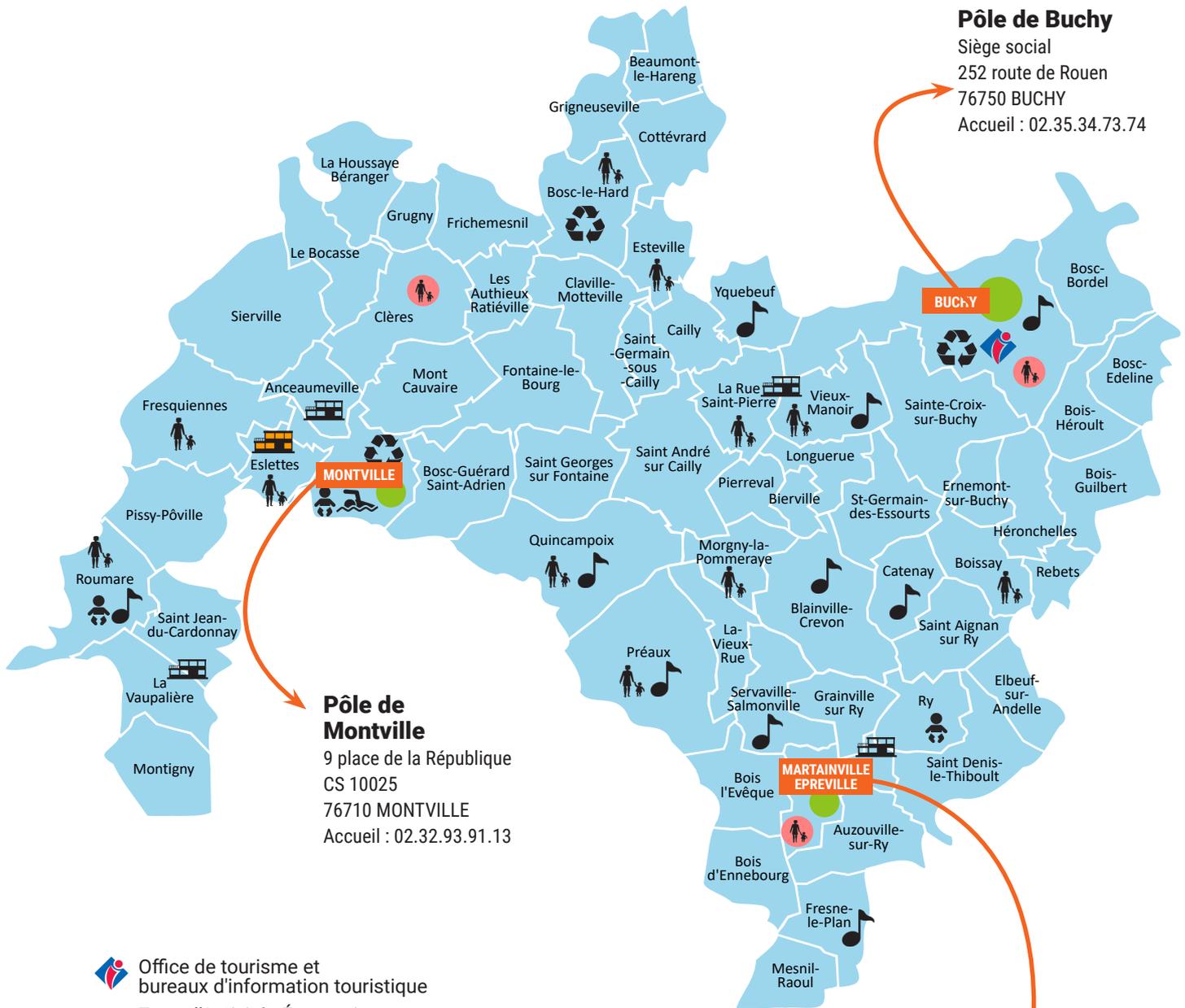
# LE TERRITOIRE DESSERVI

## PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 64 communes qui la composent.




64 communes 55 020 habitants



### Pôle de Buchy

Siège social  
252 route de Rouen  
76750 BUCHY  
Accueil : 02.35.34.73.74

### Pôle de Montville

9 place de la République  
CS 10025  
76710 MONTVILLE  
Accueil : 02.32.93.91.13

### Pôle de Martainville-Epreville

190 route du Château  
76116 MARTAINVILLE-EPREVILLE  
Accueil : 02.35.23.13.37

-  Office de tourisme et bureaux d'information touristique
-  Zone d'Activités Économiques
-  avec hôtel d'entreprises
-  Déchetterie
-  Piscine
-  Multi-accueil
-  Relais Petite Enfance (Permanences et Ateliers d'éveil)
-  Relais itinérants (Ateliers d'éveil)
-  Ecoles de musique labellisées

INDICATEURS TECHNIQUES

# ORGANISATION GLOBALE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

## La collecte



		Type de déchets										
		Ordures ménagères	Emballages ménagers recyclables	Verre	Déchets verts	Textiles	Encombrants	Gravats	Ferrailles	Déchets diffus spécifiques	Cartons	Equipements électroniques et électroniques
Mode de collecte	Collecte en porte à porte	✓	✓		Sur 23 communes du territoire						✓	
	Points d'apports volontaires			✓		✓						
	Apport en déchetteries				✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓

Deux prestataires sont en charge de la collecte en porte à porte :



collecte les ordures ménagères et les emballages recyclables



collecte les déchets verts sur 23 communes du territoire communautaire

### • Collecte en apport volontaire



Le verre est collecté par la société MINERIS.



Déchetteries



Les déchets déposés en déchetteries sont évacués par le SMEDAR et ses prestataires.

## Le traitement



Le traitement des déchets est confié au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Agglomération Rouennaise (SMEDAR).

# LA COLLECTE DES DÉCHETS

## LES ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES LIÉS À LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Les équipements pour l'apport volontaire sont de deux sortes :

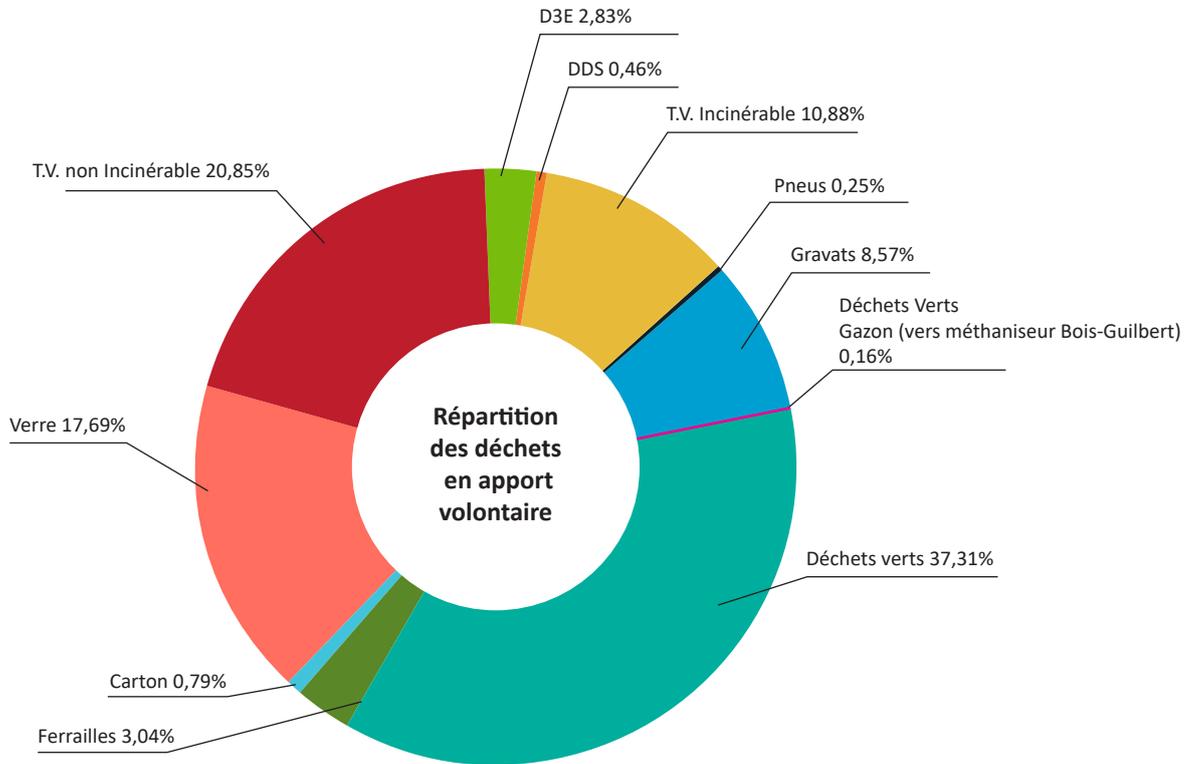
- **Les colonnes d'apport volontaires du verre**, au nombre de 169 sur le territoire.
- **Les différentes sortes de conteneurs de déchetteries** : bennes, bacs, casiers... Les pneus sont collectés seulement sur la déchetterie de Montville. Les cartouches d'encre usagées sont collectées sur les trois déchetteries.

## FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

Le tableau suivant présente les tonnages collectés en 2023 pour chaque flux de déchets en apport volontaire.



	Flux de déchets en apport volontaire									
	Verre	Papiers-cartons	Encombrants non incinérables	Encombrants incinérables	Déchets diffus spécifiques	Déchets verts	Gravats	Ferrailles	Pneus	Équipements électriques et électroniques (hors verre)
Type de contenant	colonne	benne	benne	benne	bac	benne	benne	benne	benne	Casier/benne
Tonnage collecté (en tonnes)	1836,70	81,80	2164,50	1129,30	48,26	3872,70	889,58	315,18	26,12	302,50
Quantité collectée par habitant (en kg)	33,38	1,49	39,34	20,52	0,88	70,38	16,17	5,73	0,47	5,5



## LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Les déchets collectés en porte à porte sont de trois types :

### Flux des déchets collectés en porte à porte

		Ordures ménagères	Emballages recyclables	Déchets verts
Contenants	Type de contenant	Sacs/bacs divers	Bacs à couvercle jaune	Sacs/bacs divers
	Tonnage collecté (en tonnes)	10 631,92	3 901,41	4 429,64
	Quantité collectée par habitant (en kg)	193,24	70,91	161,20

NB : la collecte des déchets verts concerne 27 479 habitants.

Evolution de la quantité de déchets ménagers collectés en porte à porte entre 2022 et 2023 :

### Flux de déchets en porte à porte

Année	Ordures ménagères			Emballages recyclables			Déchets verts		
	2023	2022	évolution	2023	2022	évolution	2023	2022	évolution
Tonnage collecté (en tonnes)	10 631,92	11 032,38	-3,77 %	3 901,41	3 831,54	+1,79 %	4 429,64	3 689,00	+16,72 %
Quantité collectée par habitants (en kg)	193,24	200,52		70,91	69,64		161,20	134,25	



# FOCUS SUR LES DÉCHETTERIES

L'accès des communes de la CCICV aux déchetteries est sectorisé selon la carte ci-après :



## Horaires d'ouverture de la déchetterie de Buchy :

	Horaires été (du 1er mars au 30 septembre)		Horaires hiver (du 1er octobre à fin février)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Fermé	14h - 18h	Fermé	14h - 17h
<b>Mercredi</b>	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Vendredi</b>	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	13h - 18h	9h - 12h	14h - 17h

**Fermeture les lundis matin, mardis et jeudis toute la journée**

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bosc-le-Hard :**

	Horaires été (du 1er mai au 31 octobre)		Horaires hiver (du 1er novembre au 30 avril)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	-	14h - 17h	-	14h - 17h
<b>Mercredi</b>	-	14h - 17h	-	14h - 17h
<b>Vendredi</b>	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Fermeture les dimanches toute la journée</b>				

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de Montville :**

	Horaires été (du 15 juin au 15 septembre)		Horaires hiver (du 16 septembre au 14 juin)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9h30 - 12h00	14h - 18h30	9h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Mardi</b>	8h30 - 12h00	14h - 18h30	8h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Mercredi</b>	8h30 - 12h00	14h - 18h30	8h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Judi</b>	8h30 - 12h00	14h - 18h30	8h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Vendredi</b>	8h30 - 12h00	14h - 18h30	8h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Samedi</b>	8h30 - 12h00	14h - 18h30	8h30 - 12h00	14h - 17h30
<b>Fermeture les dimanches toute la journée</b>				

**Les déchets collectés dans les déchetteries communautaires :**

- **Bennes de déchets verts** : tonte de pelouse, tailles de haies de longueur et de diamètre acceptables, feuillages, plantes, fleurs...
- **Benne « métaux »** : grilles et grillages, vélos, étagères métalliques, brouettes, tondeuses, gouttières métalliques, boîtes en fer, tancarvilles métalliques, radiateurs, canalisation en plomb, cadres de fenêtre en aluminium, cumulus, chaudières, fils électriques, jantes (détachée du pneu), casseroles, tout autre objet métallique,
- **Benne « gravats »** : cailloux, béton (non armée), ciment, parpaings, carrelages, ardoises, déblai, céramiques, lavabo/WC et douches sans les robinetteries,
- **Benne « non incinérables »** : revêtements de sol intérieur, plâtre (placo plâtre propre ou souillé), isolants (laine de verre, laine de roche), portes et fenêtres en bois ou PVC (avec ou sans les vitres),
- **Benne « cartons »** : propres et secs, pliés et aplatis,
- **Benne « mobilier »** : armoires, étagères, meubles TV/HI-FI, lits, sommiers, matelas, tables, plan de toilette, chaises, bancs, tabourets, tables de chevet, coffres, bureaux...
- **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques** (DEEE qui correspondent à tous les objets fonctionnant sur secteur, piles ou batteries) avec 4 flux distincts :
  - PAM (Petits Appareils Ménagers : cafetières, robots mixeurs, téléphones, aspirateurs etc.)
  - GEM F (Gros Electroménagers Froid) : réfrigérateurs, congélateurs, appareils de climatisation etc.
  - Ecrans (TV à tube cathodique ou écrans plats, moniteurs d'ordinateurs, ordinateurs portables)
- **Les Déchets Diffus Spécifiques** (DDS) des ménages : acides et bases, huiles et hydrocarbures, solvants divers, détergents, solvants chlorés, produits pâteux, peinture, produits chlorés, produits non identifiés, produits phytosanitaires, bombes aérosols, piles nickel-cadmium, piles mercure et autres,
- **Tubes néons et lampes**
- **Radiographies**
- **Cartouches d'encre**
- **Huiles alimentaires ou de moteurs**

## Particularités sur la déchetterie de Montville :

- Benne « GAZON » :  uniquement du gazon évacué vers un méthaniseur situé sur la commune de Bois-Guilbert (76)
- Benne « PNEUS » pour les pneus de véhicules légers

## Tonnages déchets d'équipements électriques et électroniques collectés en 2023 :

	2022 (tonnes)	2023 (tonnes)	Evolution 2022/2023 en %
GEM HF	65,02	136,70	+110,24
GEM F	37,90	39,40	+3,96
ÉCRANS	24,20	23,20	-4,13
PAM	97,56	103,20	+5,78
<b>TOTAL</b>	<b>224,68</b>	<b>302,50</b>	<b>+34,64</b>

Les déchets d'équipement électriques et électroniques récupérés sont traités de 3 manières :

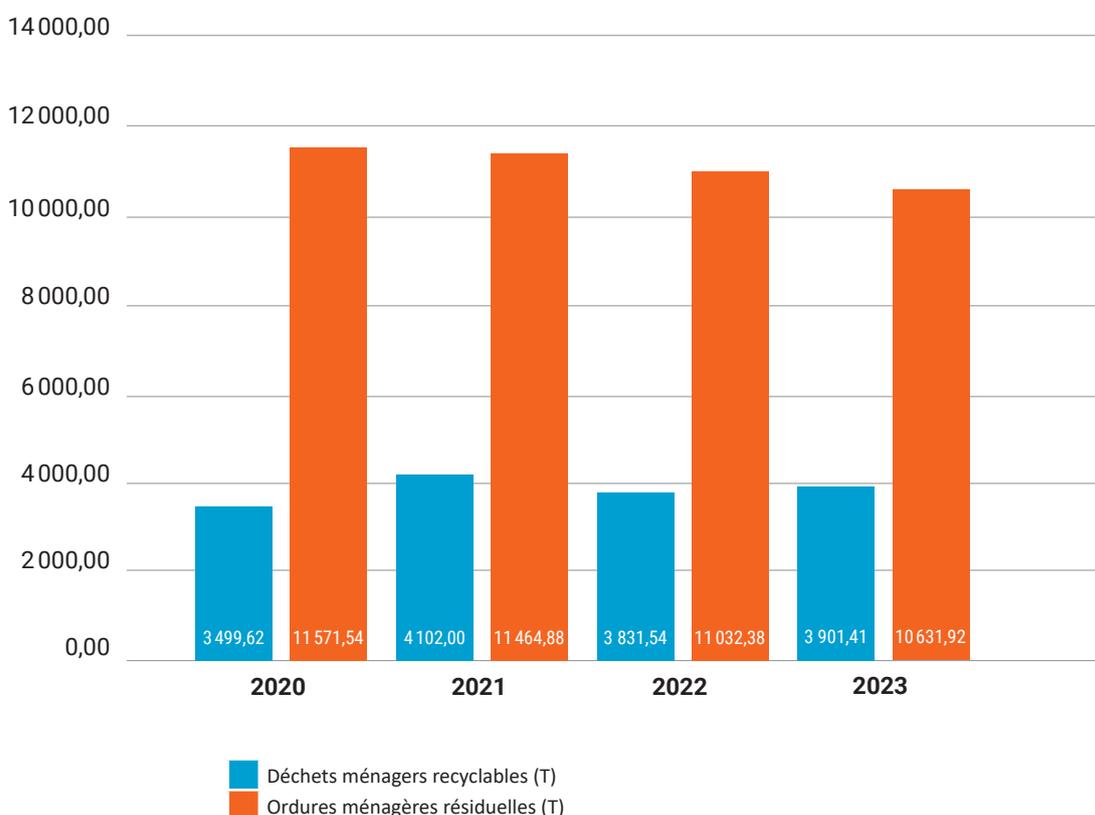
- Le recyclage
- Elimination en installations spécialisées
- Autres modes de valorisation : produits d'isolation, valorisation énergétique, ...

# BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE À PORTE : ÉVOLUTION DES TONNAGES

Les données suivantes présentent l'évolution des tonnages collectés sur 3 ans.

	2021		2022		2023	
	TONNAGE	%	TONNAGE	%	TONNAGE	%
<b>Emballages ménagers Recyclables (T)</b>	4 102,12	26%	3 831,54	26%	3 901,41	27%
<b>Ordures Ménagère résiduelles (T)</b>	11 464,88	74%	11 032,38	74%	10 631,92	73%
<b>Total</b>	15 567,00		14 863,92		14 533,33	

## Evolution de la collecte des déchets ménagers (en T)



# LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

## LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le SMEDAR est en charge du traitement et de la valorisation des déchets collectés sur le territoire de la CCICV.

**valorisation ÉNERGÉTIQUE**



**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**



**Incinération à l'UVE de Grand-Quevilly**



**PRODUCTION THERMIQUE**

**PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE**

**valorisation MATIÈRE**



**VERRE**



**Plateforme du SMEDAR à St-Jean-du-Cardonnay**



**EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES**



**Centre de tri du SMEDAR Grand Quevilly**



**Réutilisation de la matière : transformation ou recyclage**



**valorisation AGRONOMIQUE**



**DÉCHETS VERTS**



**Plateforme de compostage du SMEDAR à St-Jean-du-Cardonnay**



**Production de compost**



## La valorisation énergétique

Elle est effectuée dans l'unité de valorisation énergétique (UVE), située sur le site de l'Eco-pôle VESTA. Les flux de déchets concernés sont les suivants :

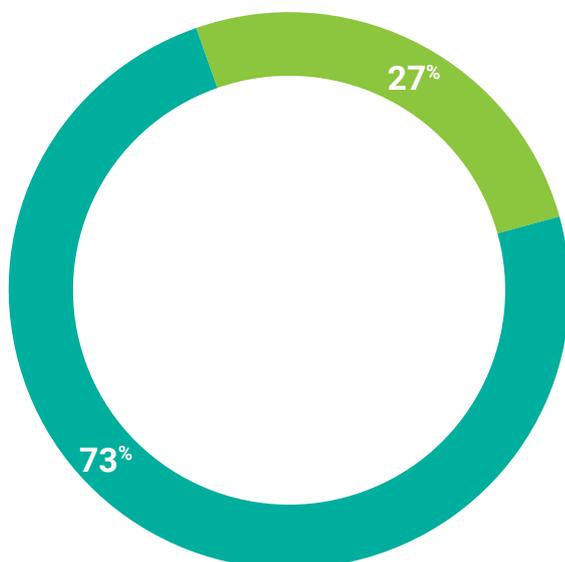
- Ordures ménagères (OM),
- Déchets incinérables des services techniques des collectivités,
- Tout-venant incinérable des déchetteries,
- Déchets Industriels et Commerciaux Banals (DICB) incinérables,
- Déchets incinérables des associations,
- Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)

Le process d'incinération de l'UVE débouche sur :

- La transformation de vapeur en énergie, à l'aide d'un turboalternateur,
- L'alimentation du réseau de chaleur « VESUVE » (10000 logements et plusieurs bâtiments publics sur Petit-Quevilly et Grand-Quevilly),
- La production de mâchefers.

## LE TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Le taux global de valorisation représente la part dirigée vers une valorisation énergétique sur le total collecté d'emballages ménagers recyclables et d'ordures ménagères résiduelles. Il s'élève à 73% sur la part des ordures ménagères collectées par Inter Caux Vexin.



- Déchets ménagers recyclables (T)
- Ordures Ménagères résiduelles (T)

## La valorisation matière

Elle concerne les catégories de déchets suivantes :

- Les matériaux issus de la collecte sélective,
- Les métaux ferreux et non ferreux,
- Les déchets dangereux des ménages,
- Les pneumatiques,
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),
- Les déchets d'éléments d'ameublement.

## La valorisation agronomique

Elle concerne, exclusivement, les déchets verts qui sont traités sur les plate-formes de compostage de Saint-Jean-du-Cardonnay et de Cléon.

Les procédés utilisés dans ces deux unités de traitement ne sont pas les mêmes, d'où la différence entre les durées nécessaires à l'obtention de compost. Cette durée est de trois mois sur l'unité de traitement de Cléon, grâce notamment au procédé de compostage par aération forcée en casiers, alors qu'elle est de six à huit mois sur l'unité de traitement de Saint-Jean-du-Cardonnay avec le procédé Végeterre qui consiste en un compostage lent, par fermentation aérobie, avec mise en andains.

# COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

## LES PRESTATIONS DE COLLECTE

Pour la collecte en porte à porte et la collecte du verre, le montant des prestations des trois prestataires s'élève à :



Entreprise	Nature de la prestation	Durée du marché	Échéance du marché	Montant annuel 2023 de la prestation (€)
SEPUR	Collecte des emballages ménagers et des ordures ménagères résiduelles en porte à porte	5 ans (reconductible 2 ans)	Juin 2024	2 300 000,00
COVED	Collecte des déchets verts en porte à porte	3 ans (reconductible 3 ans)	Mars 2025	490 000,00
MINERIS	Collecte du verre aux points d'apports volontaires	5 ans (reconductible 2 ans)	Juin 2024	95 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>2 885 000,00</b>

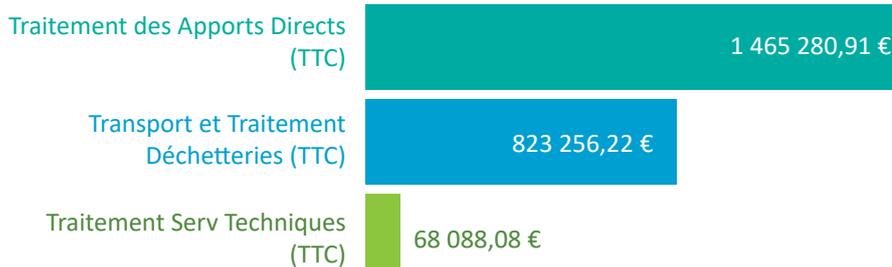
## LES DÉPENSES LIÉES AU TRAITEMENT DES DÉCHETS, ET AU TRANSPORT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES

Le SMEDAR est en charge :

- du traitement des déchets collectés en porte à porte,
- du transport et traitement des déchets déposés dans les déchetteries,
- du traitement des déchets des services techniques communaux déposés au quai de transfert de Montville.

Le tableau ci-contre indique les dépenses liées au traitement des déchets et à leur transport pour 2023 :

Traitement des Apports Directs (TTC)	1 465 280,91 €
Transport et Traitement Déchetteries (TTC)	823 256,22 €
Traitement Serv Techniques (TTC)	68 088,08 €
<b>Total</b>	<b>2 356 625,21 €</b>



# MONTANT DES DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DES DÉCHETTERIES

Une partie des habitants accède à des déchetteries situées sur des collectivités limitrophes à Inter Caux Vexin. Les participations encadrées par des conventions pluriannuelles s'élevaient à :

Participation accès aux déchetteries Métropole Rouen Normandie	235 912,75 €
Participation accès à la déchetterie de La Feuille (CC des 4 Rivières)	12 612,33 €
Participation accès à la déchetterie de Charleval (SYGOM)	11 546,00 €

## FINANCEMENT DU SERVICE

Le service est principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Les principales sources de financement pour l'année 2023 s'élevaient à :

TEOM 2023	6 483 000,00 €
Redevance Spéciale	246 674,00 €
Participation Centre hospitalier de Grugny	51 778,00 €
Soutien Eco-Organismes	
Ecosystem	15 709,00 €
Reversement SMEDAR (autre eco-organismes)	79 418,48 €
TOTAL	6 876 579,48 €